



Mazars SA
World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2

CH - 1018 Lausanne
Tél: +41 21 310 49 49
www.mazars.ch

Association Vivere

Lausanne

Rapport 2023

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

SOMMAIRE	Page
Bilan	2
Compte d'exploitation	3
Tableau de variation du capital	4
Tableau de financement	5
Annexe aux comptes	6
1. Présentation	6
2. Organisation de Vivere	6
3. Exonération d'impôts	6
4. Principes comptables	7
a. Base de préparation des comptes annuels	7
b. Conversion de monnaies étrangères	7
c. Reconnaissance du revenu	7
5. Trésorerie	8
6. Créances	8
7. Dons & produits constatés d'avance	9
8. Fonds affectés	9
9. Détails des revenus	10
a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis	10
b. Cotisations et produits divers	11
10. Détail des charges	12
a. Coût direct des projets	12
b. Dépenses de fonctionnement	13
c. Résultat financier	13
11. Financements attendus	14
12. Commentaires du Trésorier	15
Etablis par Monsieur Auron Cécaj	15
Développements importants pour l'année 2024	16

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

		31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
A C T I F			
Actif circulant			
Disponibilités du terrain		2'278.17	10'442.42
Disponibilités du siège		287'821.24	238'582.82
Trésorerie	5	290'099.41	249'025.24
Créances envers les membres		240.00	0.00
Financements à recevoir	6	217'500.00	80'000.00
Créances		217'740.00	80'000.00
Impôt anticipé à récupérer		192.50	265.35
Autres créances		192.50	265.35
Actif circulant		508'031.91	329'290.59
Parts sociales Raiffeisen		10'000.00	10'000.00
Immobilisations financières		10'000.00	10'000.00
		518'031.91	339'290.59
P A S S I F			
Engagements à court terme			
Dons & produits constatés d'avance	7	92'920.12	65'271.35
Autres dettes		92'920.12	65'271.35
Engagements à court terme		92'920.12	65'271.35
Fonds affectés	8	215'000.71	81'503.98
Fonds affectés		215'000.71	81'503.98
Capital de l'organisation			
Capital libre		192'515.26	188'542.03
Résultat de l'exercice :			
Excédent de produits		17'595.82	3'973.23
Capital de l'organisation		210'111.08	192'515.26
		518'031.91	339'290.59

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

	<u>Notes</u>	2023 CHF	2022 CHF
PRODUITS			
Dons privés	9a	138'915.65	202'836.11
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire et informatique)	9a	6'545.46	11'295.85
Donations reçues		145'461.11	214'131.96
Financements institutionnels	9a	321'125.92	199'474.10
Contributions du secteurs public		321'125.92	199'474.10
Cotisations & produits divers	9b	11'657.25	10'940.54
Autres produits d'exploitation		11'657.25	10'940.54
Total des produits		478'244.28	424'546.60
CHARGES			
Coûts direct des projets institutionnels		-199'984.83	-213'037.98
Coûts direct des autres projets		-115'458.79	-112'380.08
Charges directes de projets	10a	-315'443.62	-325'418.06
Administration		-1'177.30	-2'669.83
Charges informatique (prestations gratuites)		-1'760.90	-2'679.85
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)		-9'569.16	-8'616.00
Charges administratives	10b	-12'507.36	-13'965.68
Résultat d'exploitation		150'293.30	85'162.86
Résultat financier	10c	799.25	-1'392.30
Résultat avant variation des fonds affectés		151'092.55	83'770.56
Allocation aux fonds affectés		-321'125.92	-244'474.10
Utilisation des fonds affectés		187'629.19	164'676.77
EXCEDENT DE PRODUITS		17'595.82	3'973.23

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2023	Existant initial CHF	Corrections bilantielles CHF	Dotation externe CHF	Utilisation CHF	Part Vivere exercices antérieurs CHF	Existant final CHF
------	-------------------------	------------------------------------	-------------------------	--------------------	--	-----------------------

Fonds affectés

Pro Victimis	50'000.00	0.00	0.00	-49'999.29	0.00	0.71
DDC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fondation Isocrate (ex Nicolas Puech)	30'000.00	0.00	0.00	-15'000.00	0.00	15'000.00
Fedevaco	1'503.98	-1'503.98	41'125.92	-41'125.92	0.00	0.00
Service Solidarité internationale canton de Genève	0.00	0.00	280'000.00	-80'000.00	0.00	200'000.00

Fonds affectés	81'503.98	-1'503.98	321'125.92	-186'125.21	0.00	215'000.71
-----------------------	------------------	------------------	-------------------	--------------------	-------------	-------------------

2023	Existant initial CHF	Résultat CHF	Transferts de fonds internes CHF	Variation de fonds affectés CHF	Existant final CHF
------	-------------------------	-----------------	--	---------------------------------------	-----------------------

Moyens provenant du financement

Capital libre	192'515.26	0.00	17'595.82	0.00	210'111.08
Résultat de l'exercice	0.00	17'595.82	-17'595.82	0.00	0.00
Capital de l'organisation	192'515.26	17'595.82	0.00	0.00	210'111.08

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

T A B L E A U D E F I N A N C E M E N T 2 0 2 3

	2023 CHF	2022 CHF
1. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant l'attribution	17'595.82	3'973.23
Augmentation des créances	-137'740.00	-79'098.20
Diminution/augmentation des autres créances	72.85	-96.25
Diminution des comptes de régularisation d'actif	0.00	15'553.96
Augmentation des engagements à court terme	27'648.77	43'122.18
Augmentation des fonds affectés	133'496.73	79'797.33
Flux de fonds affectés à l'activité d'exploitation	41'074.17	63'252.25
2. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Néant	0.00	0.00
3. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Néant	0.00	0.00
Variation des disponibilités	41'074.17	63'252.25
JUSTIFICATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilité en début d'exercice	249'025.24	185'772.99
Disponibilité en fin d'exercice	290'099.41	249'025.24
AUGMENTATION DES DISPONIBILITÉS	41'074.17	63'252.25

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

1. Présentation

Vivere est une organisation humanitaire privée et sans but lucratif, fondée en octobre 1999 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Vivere a pour but d'être un mouvement d'action directe pour rétablir le droit élémentaire de vivre aux personnes risquant d'en être privées par une discrimination inacceptable, en se conformant aux principes de la Charte de Vivere.

2. Organisation de Vivere

L'organe suprême de Vivere est l'Assemblée générale qui élit les membres du Comité, approuve le rapport d'activité et le rapport financier, vote les comptes annuels et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Le Comité exerce la haute direction et la surveillance de Vivere. Il décide notamment des grandes orientations, du plan d'actions et du budget annuel de Vivere.

La comptabilité est tenue par l'Association Vivere.
Les états financiers sont établis par Mazars SA.

Un organe de révision désigné par l'assemblée générale procède chaque année à l'audit des comptes annuels de Vivere. Sont désignés pour l'exercice 2023 Messieurs Pascal Bernardoni & Yves Vincke.

Composition du Comité au 31 décembre 2023 :

Michel Hoffman, Président
Emma Garcia, Secrétaire
Auron Cecaj, Trésorier
Lea Ruiz Taladriz, Membre

3. Exonération d'impôts

Vivere bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

Cette exonération s'étend aux impôts communaux au sens de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, LIC.

Elle est également valable pour l'impôt fédéral direct en vertu de l'article 56, lettre g, de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

De plus, l'association Vivere est exemptée de l'impôt sur les successions et donations au sens de l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD), ainsi que du droit de mutation sur les transferts immobiliers dans la seule limite de l'article 3, lettre c, LSMO.

L'exonération cantonale a été accordée le 25 avril 2005, pour une période illimitée tant que l'activité de Vivere sera jugée conforme aux dispositions de cette décision.

Par ailleurs, l'association Vivere est considérée comme de pure utilité publique.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

4. Principes comptables

4a. Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de Vivere ont été établis conformément aux dispositions des RPC 21 et en application des principes comptables énoncés ci-après.

- Les comptes annuels de l'association de droit suisse Vivere, Lausanne
- Les comptes annuels des projets conduits par Vivere à travers le monde; juridiquement, ces projets sont gérés par des organisations locales contrôlées par Vivere ; ces organisations sont juridiquement indépendantes de Vivere.

4b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères du siège sont converties en francs suisses au cours de la date de la transaction. Les transactions relatives aux opérations de terrain sont converties à un cours moyen.

4c. Reconnaissance du revenu

D'une manière générale, les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à Vivere et que le montant de ce produit peut être estimé avec fiabilité.

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés ; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financements signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenu l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des charges et produits.

Les financements à recevoir sont comptabilisés dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que Vivere se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

5. Trésorerie

Les rubriques « Disponibilités » comprennent la caisse, les comptes postaux, les placements monétaires d'une durée inférieure à trois mois qui ne subissent pas de risque significatif de changement de valeur.

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Disponible du terrain	2'278.17	10'442.42
Comptes de Postfinance	126'275.70	65'891.77
Avoirs en banque	161'545.54	172'691.05
TRESORERIE	290'099.41	249'025.24

6. Créances

Il s'agit des soutiens étatiques pour soutenir principalement le projet de lutte contre le trafic d'êtres humains et celui de l'abolition de la peine de mort appliquée aux mineurs.

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Fondation Isocrate (ex-Nicolas Puech)	15'000.00	30'000.00
Pro Victimis	2'500.00	50'000.00
Service Solidarité International Genève	200'000.00	0.00
FINANCEMENTS A RECEVOIR	217'500.00	80'000.00

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

7. Dons & produits constatés d'avance

Ce poste inclut des cotisations et dons au titre de l'exercice 2023.

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Cotisations diverses	999.80	793.70
Dons reçus d'avance	91'920.32	64'477.65
DONS & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	92'920.12	65'271.35

8. Fonds affectés

Les fonds affectés sont :

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Fedevaco	0.00	1'503.98
Fondation Isocrate (ex-Nicolas Puech)	15'000.00	30'000.00
Pro Victimis	0.71	50'000.00
Service Solidarité International Genève	200'000.00	0.00
FONDS AFFECTES	215'000.71	81'503.98

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

9. Détails des revenus**9a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis**

Une partie des recettes de Vivere est affectée à un but précis en vertu de la volonté des donateurs :

- Des dons privés, lorsque le donateur en fait la demande ou lorsque les dons ont été collectés pour une cause particulière
- Des financements institutionnels, sur la base des accords passés avec les organismes internationaux.

La répartition de l'affectation des recettes est présentée ci-dessous :

	AFFECTEES CHF	NON AFFECTEES CHF	TOTAL CHF
Dons privés	45'360.82	98'100.29	143'461.11
Financements fonds privés	2'000.00	0.00	2'000.00
Financements institutionnels	321'125.92	0.00	321'125.92
Cotisations & produits divers	0.00	11'657.25	11'657.25
RECETTES	368'486.74	109'757.54	478'244.28

(dans les terrains d'intervention)	2023 CHF	2022 CHF
Dons privés	45'360.82	75'795.61
Financements fonds privés	2'000.00	45'000.00
Financements institutionnels - Fedevaco	41'125.92	39'474.10
Financements institutionnels - autres	280'000.00	160'000.00
RECETTES AFFECTEES	368'486.74	320'269.71

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

(de fonctionnement)	2023 CHF	2022 CHF
Dons privés	91'554.83	82'040.50
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)	6'545.46	11'295.85
Marché de Noël et recettes diverses	4'297.25	4'095.00
Cotisations	7'360.00	6'845.54
RECETTES NON AFFECTEES	109'757.54	104'276.89
TOTAL DES RECETTES	478'244.28	424'546.60

9b. Cotisations et produits divers

	2023 CHF	2022 CHF
Produits divers	4'297.25	4'095.00
Cotisations	7'360.00	6'845.54
COTISATIONS ET PRODUITS DIVERS	11'657.25	10'940.54

Produits divers

Les produits divers sont composés de la manière suivante :

	2023 CHF	2022 CHF
Produits divers	0.00	60.00
Ventes du marché de Noël Solidaire	4'297.25	4'035.00
PRODUITS DIVERS	4'297.25	4'095.00

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

10. Détail des charges

10a. Charges directes de projets

CONTINENTS	PAYS	PARTENAIRE	2023 CHF	2022 CHF
AFRIQUE	RDC	ACMEJ	9'699.85	7'023.73
		UCPDHO	25'954.71	21'836.68
		FEDA	10'645.16	8'833.82
		PROTECTION & SOLIDARITE	14'877.66	16'450.63
		RESEAU LOCAL DES PROTECTION DES CIVILS	2'753.00	0.00
	BURUNDI	SFBSP	7'277.99	8'123.92
			71'208.37	62'268.78
EUROPE	MOLDAVIE	COMPASIUN	356.17	3'550.50
	UKRAINE	ROAD TO LIFE	6'150.61	1'500.00
	UKRAINE	GUERRE	17'015.25	35'640.80
	UKRAINE	DIV. MISSIONS	20'728.39	0.00
			44'250.42	40'691.30
AMERIQUE	COLOMBIE	ATUCSARA	0.00	9'420.00
			0.00	9'420.00
ASIE - MOYEN ORIENT	SYRIE	VIVERE-SYRIE	2'578.27	14'421.55
	PAKISTAN	SANJOG	5'003.00	0.00
	PAYS DU GOLFE	DIV. MISSIONS	131'205.36	151'709.04
	ABOLITION PEINE DE MORT		61'198.20	46'907.39
			199'984.83	213'037.98
TOTAL			315'443.62	325'418.06

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

10a. DEPENSES OPERATIONNELLES
(dans les terrains d'intervention)

	2023	2022
	CHF	CHF
Subventions & contributions sur projet	311'818.21	322'545.04
Charges d'administration & d'inform.	150.60	69.95
Charges financières	3'474.81	2'803.07
	315'443.62	325'418.06

10b. Charges administratives

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en Suisse)

	2023	2022
	CHF	CHF
Charges d'administration & informatique	2'938.20	5'349.68
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)	9'569.16	8'616.00
	12'507.36	13'965.68

10c. Résultat financier

Charges financières	1'067.79	390.55
Résultat de change	-1'592.04	1'276.75
Intérêts créanciers	-275.00	-275.00
	-799.25	1'392.30
TOTAL	11'708.11	15'357.98

11 Financements attendus

Fedevaco a attribué en mars 2024 un montant de CHF 25'780 pour l'année 2024 dans le cadre du projet de l'abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

12. Commentaires du Trésorier

Etablis par Monsieur Auron Cecaj :

Produits

Les dons privés s'élèvent à CHF 138'915, soit une diminution de CHF 63'921 par rapport à 2022.

Les financements institutionnels s'élèvent à CHF 321'125, soit une augmentation de CHF 121'651.

Les cotisations et autres produits, CHF 11'657 ont augmenté de CHF 717 par rapport à 2022.

Charges

Les charges directes des projets s'élèvent à CHF 315'443, soit une diminution de CHF 9'975 par rapport à 2022.

Les charges administratives s'élèvent à CHF 12'507 et enregistre une baisse de 10.44% comparé à 2022.

L'exercice financier s'est achevé sur un excédent de recettes de CHF 17'595.

Bilan

Le bilan au 31 décembre 2023 est de CHF 518'031, soit une augmentation de CHF 178'741 comparé à 2022.

Les Financements à Recevoir sont de CHF 217'500, soit une augmentation de CHF 137'500 par rapport à l'année précédente due à la signature de la convention avec SSI Genève pour les années 2023-25.

Trésorerie

Vivere a bénéficié d'une solide liquidité pendant 2023. Les avoirs en banque à la fin d'année ont augmenté de CHF 41'074 comparé à l'année précédente.

12. Commentaires du Trésorier

Etablis par Monsieur Auron Cecaj :

Développements importants pour l'année 2024

Perte de financement institutionnel à long terme – SSI Genève, Pro Victimis, Isocrates

Vivere va perdre le support des Bailleurs Institutionnels Pro Victimis et Isocrates pendant 2024 et ne pourra pas bénéficier du support important de SSI Genève à partir de 2026. Trouver des sources alternatives de financement (institutionnel ou privé) sera le défi pour l'année en cours.

Diminution des dons privés – Ukraine

La diminution des dons privés s'explique par la fatigue constatée en lien avec la guerre en Ukraine qui avait fortement impacté la hausse des dons pour 2022. Vu que le conflit s'éternise, nous espérons que la solidarité avec le peuple Ukrainien tellement éprouvé pourra retrouver son élan.